
PROJET D'AVIS

16 octobre 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION 2022

Rapporteure : Sophie CHAUSSI

Résultat du vote : unanimité



A l'inverse des années précédentes, le rapport d'activité et le rapport sur la situation de la Région en matière de développement durable font l'objet d'un document unique. Plus précisément, le rapport soumis pour avis constitue un rapport d'activité, accompagné d'annexes comprenant des indicateurs sur les 5 finalités du développement durable autour desquels le rapport de développement durable se structurait les années précédentes. Le CESER observe ainsi que ce rapport ne renseigne pas précisément les actions liées au développement durable, au-delà des annexes constituées d'une liste d'indicateurs divers autour de ces thématiques.

Dans ce contexte, le CESER prend acte du rapport d'activité et de développement durable de la Région 2022.

Déclarations des groupes

Déclaration de Jean-Pierre Girod

Au titre de l'environnement, de la Fédération Régionale de Pêche, de la Fédération Régionale des Chasseurs, de GRAINE, de CARDERE, du GRAPE, du CREPAN, personne qualifiée environnement

Nous déclarons que le CESER de Normandie doit demander fortement la mise en place d'un budget vert pour la Région Normandie.

Ce budget vert aurait l'avantage de mieux intégrer les enjeux de développement durable notamment sociaux et écologiques dans l'élaboration de la politique régionale.

Ce budget vert serait aussi le bon outil régional dans le cadre d'une planification écologique car il permet de mieux identifier grâce à une méthodologie rigoureuse les dépenses budgétaires favorables ou celles défavorables à l'Environnement.